



# Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain

5, rue de l'Église – Notre-Dame-de-Pontmain (Québec) J0W 1S0  
Service d'urbanisme Tél. : (819) 597-2382 p.222 – Fax. : (819) 597-2231 – [info@munpontmain.qc.ca](mailto:info@munpontmain.qc.ca)

DEMANDE DE PERMIS DE  
LOTISSEMENT

Section réservée au service d'urbanisme

No de permis: \_\_\_\_\_

Coût du permis (annexe A): \_\_\_\_\_

Matricule: \_\_\_\_\_

COORDONNÉES DU REQUÉRANT :

Nom : \_\_\_\_\_ Matricule : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Tél. autre : \_\_\_\_\_

☐ Propriétaire ou ☐ par procuration

Note : Le requérant doit être propriétaire ou doit fournir une procuration écrite du ou des propriétaire(s). (Partie à compléter disponible à la page 2 du document).

LOCALISATION DU LOTISSEMENT` :

Adresse : \_\_\_\_\_

Matricule : \_\_\_\_\_

Lot(s) : \_\_\_\_\_ Rang(s) : \_\_\_\_\_ Canton(s) ou cadastre(s) : \_\_\_\_\_

Superficie : \_\_\_\_\_ Taxes municipales payées ☐ oui ☐ non

Intention du propriétaire quant à l'usage de la propriété loti (si pertinent) : \_\_\_\_\_

☐ Création d'un chemin : Mesures linéaires : \_\_\_\_\_ mètre (s).

PROJET DE LOTISSEMENT AFFECTÉ PAR :

ZONE AGRICOLE

☐ OUI ☐ NON

Si oui : Autorisation ou déclaration \_\_\_\_\_

Document(s) joint(s) ☐ oui ☐ non

Si oui : Autorisation de la C.P.T.A.Q. ☐ oui ☐ non

Document(s) joint(s) ☐ oui ☐ non

Terrain loti sans nécessité de morcellement ☐ oui ☐ non

Document(s) joint(s) ☐ oui ☐ non

Date d'enregistrement du terrain existant : \_\_\_\_\_

Site contaminé ☐ oui ☐ non

Si oui, n° d'attestation MDDELCC (Environnement) : \_\_\_\_\_

Contigu à la bande riveraine ☐ oui ☐ non

Lot dérogatoire ☐ oui ☐ non

SERVICES :

Aqueduc ☐ oui ☐ non

Puits ☐ oui ☐ non

Installation septique ☐ oui ☐ non

Autres, spécifié : \_\_\_\_\_

Réseau routier provincial MTQ (route 309, route 311) ☐ oui ☐ non      Permis d'accès fourni ☐ oui ☐ non

PROFESSIONNEL MANDATÉ :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_ Entreprise : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Tél. autre : \_\_\_\_\_

**DEMANDE DE PERMIS DE LOTISSEMENT (PARTIE DU RÈGLEMENT 162)**

**4.2.2.1 FORME DE LA DEMANDE DE PERMIS DE LOTISSEMENT POUR UN PROJET DE LOTISSEMENT DE CINQ TERRAINS ET MOINS ET NE COMPRENANT PAS L'OUVERTURE DE NOUVELLES RUES**

Une demande de permis de lotissement portant sur moins de cinq terrains et n'exigeant pas d'ouverture de nouvelles rues doit être soumise par le propriétaire ou son mandataire avec trois copies d'un plan ou de plans annexés, si nécessaire, à une échelle appropriée où l'on retrouve les indications suivantes:

- a) l'identification cadastrale du ou des lots concernés, de même que celle des propriétés adjacentes;
- b) les limites des lots et leurs dimensions exactes;
- c) le tracé et l'emprise des chemins existants et de ceux prévus;
- d) les servitudes et droit de passage;
- e) les servitudes existantes ou requises pour le passage d'installation de transport d'énergie et de transmission des communications;
- f) la date, le titre, le nord astronomique, l'échelle, le nom du propriétaire et de l'arpenteur-géomètre ainsi que leurs signatures;
- g) Pour tout terrain riverain affecté par la « Loi sur le barrage-réservoir des Rapides des Cèdres », un plan préparé par un arpenteur-géomètre localisant la cote maximale d'exploitation de l'ouvrage hydraulique.

- Une demande faite en vertu de l'article 6.2 du règlement de lotissement doit être accompagnée d'une copie des actes enregistrés pertinents décrivant les tenants et aboutissants du terrain faisant l'objet de la demande de permis de lotissement.
- Une demande faite en vertu de l'article 6.4 du règlement de lotissement doit être accompagnée d'une copie de l'avis d'expropriation pour fins d'utilité publique ou d'une copie du contrat correspondant à la parcelle de terrain acquise à des fins d'utilité publique.
- Une demande portant sur un terrain dont l'accès éventuel se fera directement à partir d'un chemin à la charge du ministère des Transports du Québec doit être accompagnée d'un avis de ce ministère relatif à l'accès.

**4.2.2.2 FORME DE LA DEMANDE DE PERMIS DE LOTISSEMENT POUR LES PROJETS AUTRES QUE CEUX PRÉVUS À L'ARTICLE 4.2.2.1**

Une demande de permis de lotissement, pour un projet autre que ceux prévus à l'article 4.2.2.1, doit être soumise par le propriétaire ou son mandataire avec sa demande, en plus des documents exigés en vertu de l'article 4.2.2.1, d'un plan projet à une échelle appropriée où l'on retrouve les indications suivantes:

- a) les éléments mentionnés au paragraphe a) à f) du premier alinéa de l'article 4.2.2.1;
- b) le tracé et l'emprise des rues proposées jusqu'à leur embranchement avec une rue existante;
- c) les pentes exprimées en pourcentage des rues proposées;
- d) le sens de l'égouttement des eaux de ruissellement, l'emplacement et le diamètre des ponceaux ainsi que la délimitation des servitudes nécessaires à l'égouttement de ces eaux;
- e) l'espace réservé pour les parcs et le pourcentage de cet espace par rapport à la surface totale du lotissement, « lorsqu'une entente entre le promoteur et la municipalité le prévoit »;
- f) les étapes de développement prévues;
- g) copie des permis du ministère de l'Environnement du Québec lorsque le projet vise le raccordement des propriétés à un réseau d'aqueduc ou d'égout.

Une demande portant sur un projet de dix terrains et plus et situé à moins de 250 mètres de l'emprise d'un chemin à la charge du ministère des Transports du Québec, doit être accompagnée d'un avis de ce ministère sur les impacts sur ce chemin.

**4.2.3 PROCÉDURES D'ÉMISSION DU PERMIS DE LOTISSEMENT**

Sur réception de la demande de permis de lotissement, l'inspecteur en bâtiments :

- vérifie si tous les documents nécessaires à l'étude sont inclus, sinon voit à ce que le dossier soit complété;
- étudie la demande conformément au présent règlement;
- présente le dossier au Conseil municipal pour analyse et commentaires, lorsque la demande comporte plus de cinq terrains ou exige l'ouverture de nouvelles rues.

Je soussigné (e) (lettres moulées) \_\_\_\_\_, déclare que les renseignements donnés dans le présent document sont exacts et je m'engage à me conformer aux conditions stipulées aux présentes ainsi qu'aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter.

Date : \_\_\_\_\_ Signature du propriétaire ou du requérant : X \_\_\_\_\_

*Note : Le présent formulaire vise à accélérer la demande de permis et ne constitue en aucun temps ni une demande complète ni une autorisation de construire. Le fonctionnaire désigné saisi de votre demande se réserve le droit d'exiger tous documents ou renseignements supplémentaires lui donnant une compréhension claire de votre projet.*

**PROCURATION**

Je soussigné (e) \_\_\_\_\_, autorise  
(Propriétaire)

M. ou Mme \_\_\_\_\_ à signer et prendre  
(Requérant)

possession du permis de lotissement dont il est question dans le présent document.

Date : \_\_\_\_\_ Signature du propriétaire : X \_\_\_\_\_